

LE SMASH DU TRIOMPHE

ORANGE – 1 et 2 février 2020

Règlement particulier du Comité d'organisation

Cadre réglementaire :

- Art. 01** La compétition est autorisée par la FFBaD et la Ligue PACA de Badminton (numéro d'autorisation : **19.PACA.84/TI.F./004**).
- Art. 02** Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD (Règlement Général des Compétitions), de la Ligue PACA et dudit règlement particulier.
- Art. 03** La participation à la compétition implique l'adoption du présent règlement dans son intégralité.
- Art. 04** Le juge arbitre du tournoi est Manon JEAN.
Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas un point du règlement. Ses décisions sont sans appel.

Participants et constitution des tableaux :

- Art. 05** Tout participant doit être en règle avec la FFBaD, être en possession de sa licence, ne pas être sous le coup d'une suspension (au moment du tirage au sort) et s'engage à respecter le code de bonne conduite du joueur.
- Art. 06** Le tournoi national est ouvert à tout licencié FFBaD dans les catégories Cadet (classés au minimum D9), Junior, Sénior et Vétéran dans les séries R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC.
Un seul tableau est autorisé par jour : l'inscription est possible en simple **OU** mixte le samedi **ET/OU** en double le dimanche.
- Art. 07** Personnes mineures. En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des joueurs mineurs, ceux-ci devront être accompagnés soit par leurs parents, ou au moins d'un délégué majeur nommé par leur club et présent pendant la durée de la compétition.
Une autorisation parentale sera à remplir, à signer et à envoyer par mail lors de l'inscription, pour tous les mineurs participants.
Chaque jour de compétition, le mineur et son représentant majeur devront signer, l'un et l'autre, la feuille de présence lors du pointage en début de journée.
- Art. 08** Chaque joueur sera inscrit dans le tableau (tableaux dénommés TOP 1, 2, 3, ... suivant le nombre de participants) en fonction de son classement CPPH le jour du

tirage au sort, de manière à équilibrer le nombre de joueurs par tableau tout en assurant un écart de niveau raisonnable entre les cotes les plus hautes et les plus basses au sein d'un tableau.

Pour les tableaux de doubles (et mixtes), la paire sera inscrite dans le tableau correspondant à la moyenne des points CPPH des deux partenaires.

Pour des tableaux homogènes, le comité d'organisation impose un maximum de deux classements d'écart dans une même paire (par exemple : une paire D8/P11 ne pourra pas être acceptée).

Art. 09 Recherche. Les joueurs peuvent s'inscrire au choix dans un ou deux tableaux, sans assurance de se voir attribuer de partenaire. Si tel est le cas, le joueur sera remboursé de ses droits d'inscription.

Une inscription « en recherche » engage le joueur de sa participation au tournoi.

Art. 10 Pour chaque série et discipline, les têtes de séries ainsi que les têtes de poules sont déterminées à partir du Classement Permanent par Points Hebdomadaire (CPPH) enregistré sur Poona à la date du tirage au sort (**20 janvier 2020**).

Art. 11 Le mode de qualification se fera en poules pour chacun des tableaux (deux sortants par poule), suivi d'un tableau à élimination directe.

En cas d'inscriptions inférieures à six paires dans une même catégorie, le tableau se jouera obligatoirement en poule unique.

Le comité d'organisation, avec l'accord du juge arbitre, se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions dans toute discipline de toute série, ou encore de procéder à une fusion de séries d'une même discipline.

Déroulement de la compétition :

Art. 12 Dès son arrivée, le joueur doit se présenter à la table de marque pour se faire pointer. Ceci est valable samedi et dimanche si le joueur est présent sur deux tableaux.

Art. 13 L'ordre des matchs respecte, dans la mesure du possible, l'échéancier. Cependant, les matchs peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu sur décision du juge arbitre et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi. Les horaires diffusés avant la compétition le sont à titre indicatif.

Art. 14 Temps. Les joueurs disposent de trois minutes de préparation pour se rendre sur l'un des terrains désigné et débiter leur match. C'est le temps pris entre le premier appel du match par la table de marque et le début du match (test des volants compris et fait dès l'arrivée sur le terrain).

Passé ce délai, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré « forfait » par le juge arbitre.

Le temps minimum de repos d'un joueur entre deux matchs successifs est de vingt minutes.

Art. 15 Volants. Chaque joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant

de volants neufs, en plumes.

Le volant agréé pour ce tournoi, en cas de litige, est le **RSL TOURNEY 3**, en vente à la table de marque.

Art. 16 Terrains. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés, le juge-arbitre, les membres du comité d'organisation, les entraîneurs et coachs entre les sets (deux coachs maximum par équipe).

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec l'ensemble de son équipement nécessaire à son match : raquettes (minimum deux), volants, eau, serviette...

Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match, sauf accord du juge arbitre.

Tout joueur souhaitant s'absenter du tournoi et du gymnase doit le signaler au juge arbitre, sous réserve d'acceptation de ce dernier.

Art. 17 Tenues. Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale est exigée sur le terrain.

Art. 18 Arbitrage. Les matchs se déroulent en auto-arbitrage, y compris les finales. Tout joueur peut faire appel au juge arbitre, à tout moment qu'il désignera, s'il estime nécessaire.

Le jour de la compétition, le juge arbitre précisera les modalités d'arbitrage concernant la structure du gymnase (filin, panier de basket, structure...).

Art. 19 Récompenses. Les remises de récompenses auront lieu, samedi et dimanche, en fin de journée pour tous les tableaux éliminatoires, voire en milieu de journée pour les éventuelles poules uniques.

Modalités d'inscription et forfait :

Art. 20 Le montant des droits d'engagement est de 16 € pour un tableau, et de 19 € pour deux tableaux.

Les inscriptions, les autorisations parentales pour les mineurs, et les paiements doivent être envoyés par le responsable du club (une feuille/club) par mail à smashdutriomphe@gmail.com et par voie postale (chèque à l'ordre du **Badminton Club Orangeois**) à :

Mme Lucie DELAGE
Impasse de la bâtie,
5 le clos des cèdres
84100 ORANGE

Le paiement par virement est possible (modalités à demander par mail).

Seules les inscriptions complètes seront prises en compte en fonction de leur date d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi.

Les « feuilles d'inscription badiste » ne sont pas recevables.

La date limite d'inscription est fixée au **19 janvier 2020**.

Pour le bon déroulement du tournoi, le comité d'organisation se réserve la

possibilité d'anticiper la clôture des engagements en cas de forte affluence.
Une liste d'attente sera mise en place pour pallier aux éventuels forfaits signalés.

Art. 21 Forfait. Après le tirage au sort qui aura lieu le 20 janvier 2020, seules les personnes munies d'un justificatif seront remboursées (certificat médical...).

Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le comité d'organisation et le juge-arbitre de sa non-participation et adressera, dans un délai de cinq jours, les pièces justificatives à la Ligue PACA de Badminton (contact@liguepacabad.org ou joachim.ulrich@wanadoo.fr).

Responsabilité :

Art. 22 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou autres incidents durant la compétition à l'intérieur et aux abords du gymnase.

Art. 23 Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de cette deuxième édition du **SMASH DU TRIOMPHE** en observant ce règlement particulier et en respectant les décisions du juge arbitre.

!!! EXCELLENT TOURNOI À TOUS !!!

Sportivement,

Le Comité d'organisation du Badminton Club Orangeois.

